

## **Formalités d'entrée aux Etats-Unis Le système d'enregistrement électronique ESTA (Electronic System for Travel Authorization) est disponible dès le 1<sup>er</sup> août 2008**

Mesdames, Messieurs

Le Département de la Sécurité Intérieure (Department of Homeland Security, DHS) a annoncé la mise en place, dès le **12 janvier 2009**, d'un enregistrement obligatoire avant le départ en direction des Etats-Unis. Cette mesure s'applique aux 27 pays (Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovénie, Suède et Suisse) faisant partie du Visa Waiver Program (VWP) des Etats-Unis et dont les citoyens n'ont pas besoin de visa pour l'entrée aux Etats-Unis. **Les personnes voyageant aux Etats-Unis devront alors enregistrer en ligne leurs données personnelles et leurs données de voyage au moins 72 heures avant le départ.** Les informations requises sont identiques à celles du formulaire d'entrée I-94W actuellement en vigueur.

Les voyageurs faisant uniquement escale aux Etats-Unis (transit) devront également procéder à l'enregistrement ESTA.

L'enregistrement ESTA restera valable pendant deux ans, à condition que le passeport n'expire pas avant. Cela représente un grand avantage pour tous ceux qui voyagent aux Etats-Unis plusieurs fois par an.

Le site <https://esta.cbp.dhs.gov>, disponible dans 16 langues, a été mis en place le **1<sup>er</sup> août 2008**. Dès lors les voyageurs peuvent s'enregistrer sur ce site. L'enregistrement obligatoire s'appliquera également aux enfants, qui devront être en possession de leur propre enregistrement ESTA et de leur propre autorisation d'entrée VWP, quel que soit leur âge.

Jusqu'au 12 janvier 2009, le formulaire I-94W doit être rempli dans l'avion, même par les voyageurs qui se sont enregistrés préalablement via le système ESTA.

Pour de plus amples informations sur l'enregistrement en ligne avant le départ en direction des Etats-Unis, veuillez consulter le site <http://www.dhs.gov/xtrvlsec/crossingborders/>.

Des informations générales sur les formalités d'entrée aux Etats-Unis sont également disponibles sur le site Internet de Carlson Wagonlit Travel sous « CWT informs » : [www.carlsonwagonlit.ch](http://www.carlsonwagonlit.ch).

Pour des raisons de protection des données, chaque voyageur doit enregistrer lui-même ses données personnelles sur le site ESTA. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre agence CWT.

Avec nos meilleures salutations

Votre équipe Carlson Wagonlit Travel